

MÉMOIRE
DE L'ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU QUÉBEC
À LA COMMISSION DE CONSULTATION
SUR LES PRATIQUES D'ACCOMMODEMENT
RELIÉES AUX DIFFÉRENCES CULTURELLES

RÉSUMÉ

Le débat qui s'est déroulé au cours de l'hiver 2007 sur les accommodements raisonnables a été marqué au coin de l'émotivité et de la confusion. Il a été activé et nourri par un battage médiatique hors de l'ordinaire. C'est pourquoi nous sommes heureux de répondre à l'invitation de la Commission et de contribuer à la réflexion qu'elle entend susciter. Nous le faisons d'abord en tant que citoyens du Québec ayant à cœur de participer à la construction d'un vivre ensemble harmonieux. Nous le faisons aussi en tant qu'évêques catholiques, représentant une institution qui a marqué l'histoire du Québec dès son origine et à laquelle continuent de se référer, de façon plus ou moins explicite, beaucoup de québécois de toutes origines, qu'ils soient francophones, anglophones ou allophones.

Nous faisons nôtre l'analyse de plusieurs observateurs de la scène publique qui ont cru reconnaître au sein de la population la présence de deux courants souvent opposés mais contribuant tous les deux à accentuer le malaise et à nourrir l'émotivité du débat.

D'un côté, il y a ceux qui réagissent encore avec agressivité à la place dominante qu'a occupée le catholicisme dans notre histoire; pour d'autres c'est la religion elle-même qui est dépourvue de pertinence dans un monde marqué par la raison : les diverses demandes d'ajustements ou d'accommodements pour des motifs religieux apparaissent comme des tentatives de retour en arrière qu'il faut bloquer à tout prix. À l'opposé, plusieurs québécois dits « de souche » ressentent les demandes d'accommodements comme des remises en cause des valeurs traditionnelles qui les définissaient. On peut penser à l'amertume de certains face à la sécularisation de la société et, particulièrement à la déconfessionnalisation du système scolaire. Plusieurs se sentent menacés dans leur identité propre par la montée de groupes religieux arrivés récemment.

Pour contribuer à la résorption du malaise, il nous apparaît nécessaire de parler de la place de la religion dans l'espace public, mais aussi de l'accueil des immigrants et des étrangers.

1. La place de la religion dans l'espace public

Une des difficultés qui nourrit le sentiment de frustration ressenti par plusieurs de nos concitoyens et concitoyennes, c'est la manière négative dont est souvent traitée la question religieuse dans notre société. On oublie que l'adhésion plus ou moins profonde à une religion est une partie intégrante de l'identité d'une majorité de québécois, qu'ils soient de venue récente ou nés ici. Il n'est pas surprenant qu'un grand nombre d'entre eux souhaitent afficher leur appartenance religieuse sur la place publique. Il s'agit là d'ailleurs d'un droit qui leur est reconnu en particulier par la *Déclaration universelle des droits de l'homme*. Refuser ce droit au nom d'une laïcité stricte ou radicale serait manifestement un recul pour une société de droit. La religion se vit en société, en communauté. Si on la relègue dans la sphère du privé, on favorise le repli sur soi et la montée de l'intégrisme.

Malheureusement, ce qui est souvent monté en épingle par les médias est l'activité de certains groupes religieux non représentatifs de l'ensemble de leurs coreligionnaires. Cela confirme plusieurs de nos concitoyens dans leur conviction que la religion est source de violence et qu'elle ne peut être qu'un facteur de division dans les sociétés. On rappellera alors volontiers les innombrables guerres de religion qui ont marqué le cours de l'histoire et qui ont effectivement terni l'image des grandes religions, y compris du catholicisme.

Mais l'histoire des religions comporte aussi des lumières. Pour nous en tenir au seul christianisme, on pourrait évoquer nombre d'institutions qui sont nées de l'engagement de personnes qui puisaient leur inspiration dans leur foi en Jésus-Christ et leur souci de la personne humaine. Encore aujourd'hui, les religions peuvent contribuer au bien commun de la société. Elles peuvent aider en particulier les sociétés à dépasser le matérialisme et

l'individualisme qui les menacent aujourd'hui. Un observateur de la scène politique, Jean-Marie Woerhling, écrit : « À cet égard, les religions traditionnelles, essentiellement le christianisme, ne constituent plus une menace pour la neutralité de nos institutions mais au contraire un appui pour y insuffler un surplus de valeurs »¹.

Nous espérons que dans la définition qu'il veut se donner de la laïcité, l'État adopte une attitude positive par rapport au religieux. Il ne s'agit pas pour lui de promouvoir une religion ou l'autre. Il s'agit d'accueillir les acquis d'une histoire marquée entre autres par le christianisme et de reconnaître le rôle que peuvent jouer les diverses Églises et communautés croyantes à l'édification du bien commun de la société. Il n'y a pas de mal à penser que celles-ci puissent être considérées – à l'instar des ordres professionnels, des syndicats, des divers groupes de pression - comme des partenaires valables pour discuter des enjeux sociaux.

Il sera sans doute nécessaire de baliser les règles du jeu dans un État laïc où coexistent plusieurs religions. Pour que l'opération soit fructueuse elle devra se faire dans le respect des convictions de chacun, croyant ou incroyant.

Les diverses religions elles-mêmes doivent aussi se mettre en « état de dialogue » les unes avec les autres. Elles seront alors amenées à s'interroger sur leurs propres croyances et à opérer un retour critique sur elles-mêmes : elles devront se laisser vivifier par les courants mystiques qui les parcourent et qui leur permettent de se rejoindre dans l'ouverture à un Dieu ou à un Absolu qui les dépasse. Pour sa part, l'Église catholique au Québec a bien l'intention de développer son engagement dans le dialogue interreligieux.

2. L'accueil de l'étranger et la construction d'un vivre ensemble

Même s'il est acquis que les demandes formelles d'accommodements ne proviennent presque jamais des nouveaux arrivants, le présent débat risque de faire porter sur les

¹ « Une place pour les traditions religieuses dans nos sociétés », *Le Devoir*, édition des 19 et 20 août 2006.

immigrants la responsabilité du malaise ressenti. Il nous semble important d'aborder dans un deuxième temps la question de l'accueil de l'étranger.

Un signe particulièrement éclairant de la qualité morale d'une société est la façon dont elle accueille l'étranger. Les littératures de la sagesse religieuse sont pleines de maximes qui insistent sur l'hospitalité qu'il faut offrir au visiteur.² Il en est de même dans la tradition chrétienne qui culmine dans la parabole du jugement dernier où Jésus s'identifie lui-même à l'étranger : « J'étais un étranger et vous m'avez accueilli » (Matthieu 25, 35).

Mais pour que cet accueil soit authentique, il est nécessaire qu'il rejoigne les besoins particuliers des réfugiés et des immigrants. Ceux-ci ont le droit d'être respectés dans ce qu'ils sont comme personnes mais aussi dans les groupes d'appartenance qu'ils mettent sur pied. Une conception trop individualiste des droits humains risque de gommer la présence et le besoin de groupes communautaires religieux ou ethniques qui font le relais avec la société globale. Promouvoir une politique d'immigration et accueillir de nouveaux arrivants implique que l'on soit capable de reconnaître leur apport positif, que l'on soit prêt aussi à des ajustements personnels et collectifs pour favoriser leur insertion dans la société d'accueil.

Trois exigences s'imposent ici.

- Favoriser la connaissance de la langue et des institutions du pays d'accueil : peut-être ne serait-il pas inutile de réexaminer les avantages que présentait l'ancienne formule des *Centres d'orientation et de formation des immigrants (COFI)*.
- Promouvoir la scolarisation de tous en étant particulièrement attentif à celle des femmes qui sont souvent négligées, surtout lorsqu'il s'agit de réfugiées qui n'ont pas de sources de revenus ou qui doivent rester à la maison pour prendre soin des enfants.

² On peut trouver beaucoup de textes dans le livre de Jeanne HERSH, *Le droit d'être un homme. Anthologie mondiale de la liberté*, J.C. Lattès/ UNESCO, 1968.

- Faciliter l'entrée sur le marché du travail. On ne saurait trop insister pour qu'une des priorités des politiques gouvernementales soit de développer l'employabilité des nouveaux arrivants et leur intégration au marché du travail : c'est une condition fondamentale d'une insertion harmonieuse dans la société hôte. Il y a encore beaucoup trop de cas où des exigences bureaucratiques ou corporatistes empêchent des personnes très qualifiées d'exercer leur métier ou leur profession.

Mais au-delà des politiques gouvernementales, il y a l'engagement personnel de chacun et de chacune. Il est important que des citoyens et des citoyennes tissent des liens de connaissance mutuelle et d'amitié avec les réfugiés et les immigrants. La solitude de l'immigré et du réfugié est souvent lourde à porter. Il ne faut pas sous-estimer l'importance d'une salutation, d'une aide discrète, d'une invitation à partager un repas. C'est aussi au ras de la vie que les sociétés se construisent. Ces contacts personnels d'ailleurs aident souvent à démasquer les préjugés et les stéréotypes qui nourrissent la crainte et l'animosité.

Conclusion : La construction d'un vivre ensemble

Quelle que soit notre position face à la religion, quelle que soit notre date d'arrivée en ce pays, nous avons à construire un vivre ensemble dans lequel tous sont respectés dans leur identité propre, autant ceux qui viennent s'établir ici que les membres de la communauté d'accueil. Pour cela, il y a des valeurs communes à partager, des principes à respecter. Les diverses Chartes des droits en expriment un certain nombre. Mais il faut aller au-delà d'une approche individualiste pour évoquer des valeurs de solidarité, de justice sociale, de partage des richesses, qui plongent leurs racines dans l'histoire de ce pays.

Dans le contexte actuel, il est essentiel de promouvoir un *nous* inclusif et de s'opposer à la propagation d'une vision stéréotypée de certaines religions ou de certains sous-groupes de la société québécoise. À travers la reconnaissance des divers groupes ou communautés

qui ont chacune leur propre *nous*³, il faut mettre de l'avant la construction d'un *nous* global, celui d'une société qui doit intégrer toutes les richesses de ses composantes, en *fidélité* à son histoire propre et dans l'*ouverture* à ceux qui viennent la rejoindre. Plongeant ses racines dans un passé qu'il ne saurait nier, ce *nous* est tourné vers l'avenir et se transforme constamment à travers le dialogue démocratique et la mise en place d'un projet de société. Les ajustements ou accommodements acceptés pour rendre compte de situations particulières seront porteurs d'avenir dans la mesure où ils auront été inspirés par un profond respect des personnes et le souci de faciliter leur participation à la conversation commune.

Le 12 décembre 2007

³ Y compris les « canadiens-français » ou, pour nous situer dans le contexte actuel, les « québécois francophones de souche ».